

CARACTÉRISTIQUES

PROXYNET détruit et élimine les verdissures, les algues rouges et jaunes, les lichens, les moisissures, les champignons...

Agit par encapsulage qui prive les micro-organismes de tout oxygène afin de les éliminer sous 4 à 6 jours s'il ne pleut pas. Détruit aussi les germes et les racines incrustées dans le support.

Sans rinçage sauf si mise en peinture.

Redonne en quelques jours aux supports leur aspect naturel sans les altérer ni les tacher. S'utilise aussi avant mise en peinture. Aucun impact sur les peintures, ni les métaux non ferreux (galva, zinc).

Sans javel ni acide : aucun risque de faire blanchir le support. Produit biodégradable à 96%*.

S'applique de mars à octobre pour un résultat optimal

* Test réalisés selon le procédé OCDE 301F.

DESTINATION

S'utilise en extérieur sur les surfaces verticales et horizontales courantes : toits, façades, murs, sols, allées, terrain de jeux, cours, terrasses, escaliers...

S'applique sur tous matériaux traditionnels neufs ou anciens : tuiles, ardoises, fibrociment, pavés, shingles, chaumes, briques, pierres, crépis, supports peints, parpaings, enduits, carrelage, asphalte, pavés autobloquants, métaux non ferreux (galva, zinc), peintures...

PROPRIÉTÉS

PROXYNET est composé de deux agents actifs qui lui confèrent une double efficacité en surface et en profondeur :

1. Ammonium quaternaire : Élimine les micro-organismes de surface qui ont besoin de lumière pour se développer.

2. Isothiazolinone (OIT) : Agit davantage en profondeur et élimine les micro-organismes dans les micro-cavités. Peu lessivé par les eaux de pluie, il retarde considérablement leur réapparition (effet rémanent).

PROXYNET s'étale très facilement grâce aux tensioactifs.

PRÉPARATION AVANT APPLICATION

Pour un résultat optimal, il est conseillé de supprimer au préalable les verdissures très développées par un grattage ou un brossage voire un nettoyage à haute pression (40 bars maxi).

Protéger la végétation environnante.

APPLICATION

Prêt à l'emploi, ne pas diluer. Température d'application : entre 10 et 25°C.

Ne pas appliquer en plein soleil, sur support gelé, par vent fort ou par temps pluvieux ou humide (prévoir une période minimum de 48 heures sans précipitation après la réalisation du traitement). Sur support préparé, appliquer une passe générale en pulvérisation ou en badigeonnage afin de bien imprégner la surface à traiter. Certains lichens ou algues rouges ou jaunes peuvent parfois nécessiter une double application (attendre 2 ou 3 jours).

Avant tous travaux de mise en peinture, rincer soigneusement le support (attendre 3 jours avant de rincer pour un traitement préventif et 6 jours minimum pour un traitement curatif), sinon les micro-organismes morts pourraient nuire à l'accroche. Les verdissures doivent être totalement détruites avant une mise en peinture.

Lors du traitement, éviter le ruissellement vers les cours d'eau, étangs, puits, mares...

Ne pas utiliser l'eau de ruissellement. Bien refermer le bidon après utilisation. Nettoyage des outils à l'eau.

RENDEMENT

Il variera en fonction de la contamination et de la nature du support :

- Contamination légère ou traitement préventif : $\pm 5 \text{ m}^2$ au litre.
- Contamination importante : $\pm 3 \text{ m}^2$ au litre.

STOCKAGE

Dans son emballage d'origine, scellé et non entamé. Dans un local à l'abri du gel et de la chaleur (température n'excédant pas 40°C).

SÉCURITÉ

Contient 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE. Peut produire une réaction allergique. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récepteur ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (voir instructions sur cette étiquette). En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Utilisation TP10

Substances actives : COMPOSÉS DE L'ION AMMONIUM QUATERNAIER, BENZYL EN C12-C16 ALKYLDIMÉTHYLES, CHLORURES: 24.99 g/kg (CAS : 68424-85-1), 2-OCTYL-2H-ISOTHIAZOLE-3-ONE: 0.49 g/kg (CAS 26530-20-1).

Type de préparation : Liquide

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche de données de sécurité.

Précautions d'utilisation : Porter des gants nitriles estampillés CE.

Éliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par la filière de collecte sélective des déchets d'emballage ménagers si l'emballage est conforme aux consignes de tri.

Éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas abandonner dans la nature.

Délai d'apparition de l'effet biocide : Quelques jours

Durée d'action de l'effet biocide et intervalle à respecter entre les applications : 6 mois

Nettoyage du matériel : à l'eau

UFI : WF70-MOMG-7007-QGDG



11/2020



MADE
IN
FRANCE
Emb:
59349



CONÇU ET FABRIQUÉ EN FRANCE PAR :

DURIEU S.A.

2 bis, rue Charles de Gaulle

91070 Bondoufle - France

Tel. +33 (0)1 60 86 48 70

www.owatrol.pro